



FÉDÉRATION BELGE FRANCOPHONE DE PATINAGE

A.S.B.L. reconnue par le C.O.I.B., l'A.D.E.P.S. et la F.B.R.S.
Président : Joël Ogunade
Site web : www.fedepatinage.be
Siège social et bureau : Place Marcel Broodthaers 8, boîte 5 – 1060 Bruxelles

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS ⁽¹⁾

Je soussigné(e), Monsieur / Madame ⁽²⁾ (Prénom NOM),

domicilié(e) à :
.....

et agissant en qualité de père mère tuteur tutrice,

autorise par la présente mon fils / ma fille ⁽²⁾ (Prénom NOM),

domicilié(e) à :
.....

né(e) à le

à participer à

du au, de à

en compagnie de (Prénom NOM).
(nom de la personne majeure responsable du déplacement)

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait en trois exemplaires à le
(un exemplaire un pour le club, un pour le représentant légal, un pour le responsable du déplacement)

Le représentant légal
(prénom, nom et signature)

Le responsable du déplacement
(prénom, nom et signature)

La présente autorisation doit être envoyée au secrétariat de la F.B.F.P. par courrier électronique.

⁽¹⁾ A compléter en lettres capitales

⁽²⁾ Biffer les mentions inutiles

Date de réception du document au club

Nom et signature du représentant du club